

PER EN VEIRE

L'ECHO de Palisse - Bulletin municipal n°1 - Juillet 2026



Vos élus (de gauche à droite) : Valérie Bordeaux (conseillère déléguée), Sandrine Iribarren (2^e adjointe), Camille Pons, Marie Herteman (Maire), Julien Le Bihan, Laurent Teyssendier (1^{er} adjoint), Laurent Delarche, Davye Cesbron-Gerbaud, Nadège Sauviat, Patricia Barret (conseillère déléguée), Marc Détraz.

EDITO

Me voilà projetée à la tête de la commune sans aucune ambition politique, ni personnelle.

Découvertes des premiers jours où une tonne de problématiques insoupçonnées se proposent à moi.

Bien qu'ayant participé à la précédente mandature, je ne suis pas préparée à toutes les actions diverses et variées qui incombent au maire. Si j'ai délégué le rôle de représentant de la commune à Haute Corrèze Communauté et autres syndicats à Laurent Teyssendier, j'étais loin de m'imaginer ce qui m'attendait dans la gestion quotidienne de la commune.

Il va falloir, je pense, un certain temps pour, qu'avec mon équipe, je me mette au courant et que j'entame le processus proposé lors de nos réunions. Et comme vous vous en doutez les aléas du quotidien ne me facilitent pas la tâche.

Cependant c'est avec envie et détermination que je m'y attelle et que j'espère pouvoir améliorer quelques imperfections de la vie communale, comme l'information par exemple.

Marie Herteman, Maire

Petiòta cronica d'occitan

Petite chronique d'occitan (de patois...).

Pour ce premier bulletin d'information de la commune de Palisse – Per çò prumier buletin de la comuna de Paliças – je vous propose une petite discussion autour d'un titre.

En occitan, cela pourrait être : Las novelas – les nouvelles, ou bien : Lo jornau - le journal. En plus original et local, je propose l'expression : **Per en veire**. En effet, interrogeons-nous comment on donne et comment on prend des nouvelles en occitan d'ici. Par exemple, pour aller prendre des nouvelles de son voisin, on peut dire : Se demandar lo portaments : prendre des nouvelles de sa santé (comment il se porte). Mais on peut dire aussi : Anar en veire de son vesin – littéralement « Aller en voir ». On le dit aussi quand on passe quotidiennement voir le troupeau, les vaches, dans leur pré si tout va bien : « on va en voir ».

Dans l'autre sens, pour avoir des nouvelles, on peut entendre : Saber de la novelas - « savoir des nouvelles ». Ou encore : Saubra iò me dire : tu m'en diras des nouvelles « Tu sauras me dire » Et pour donner des nouvelles : Per far saber « pour faire savoir » Sinon, Informer se dit Informar ou Assabentar.

Gardatz-vos de mau !

Lo Laurenc Teissendier.

Ref : Yves Lavalade – dictionnaire Français/Occitan limousin

Quelques données sur les comptes de la commune 2025

Les recettes de fonctionnement 2025 ont été (arrondies) de 410 500 €, qu'on peut répartir en gros dans le graphique correspondant (encadré bas de page).

- Les ressources propres sont les locations, la facturation de la cantine et d'autres services.
- Les impôts locaux comprennent les impôts fonciers payés par les propriétaires, une taxe sur les pylônes électriques et des impôts mutualisés (via la communauté de commune).

Les dépenses de fonctionnement de 2025 ont été de 358 500 €, qu'on peut détailler dans le graphique (encadré bas de page). Cela a dégagé un résultat de 52 000 €, qui peut s'ajouter aux résultats antérieurs de 127 500 €.

Sur ces fonds propres, 10 500 € ont été affectés aux investissements.

Côté investissements, les autres ressources (recettes) 2025 ont été des subventions et un remboursement de TVA. De manière exceptionnelle s'ajoute la vente d'une maison (à Aumont) pour 50 000 €. Cela a permis de réaliser 70 000 € d'investissements et de rembourser 24 500 € d'emprunts anciens. (graphiques dans encadré bas de page)

A noter que l'encours des emprunts anciens est de 134 000 € (la moitié pour la salle des

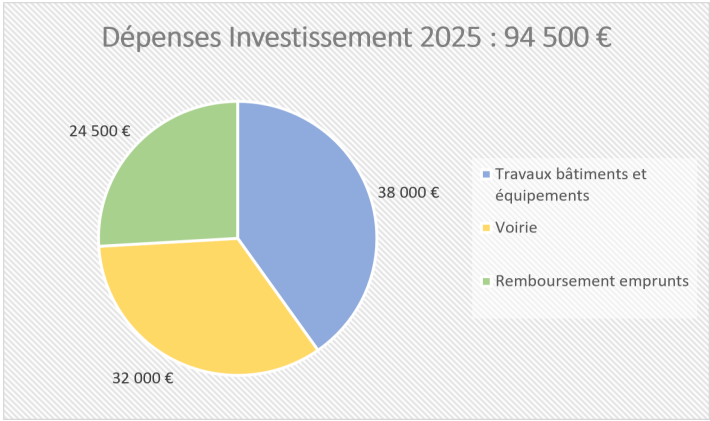
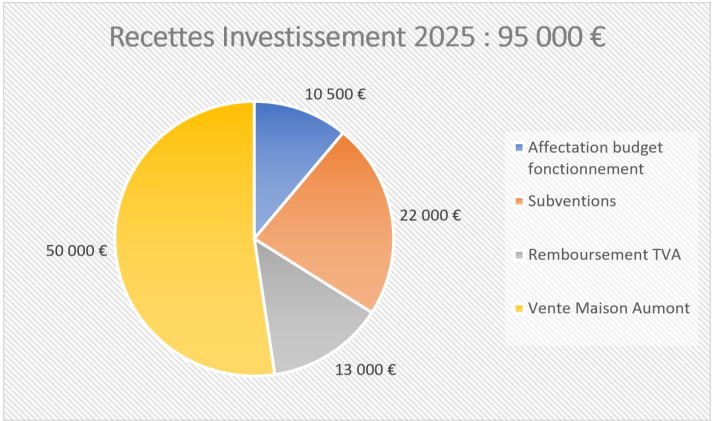
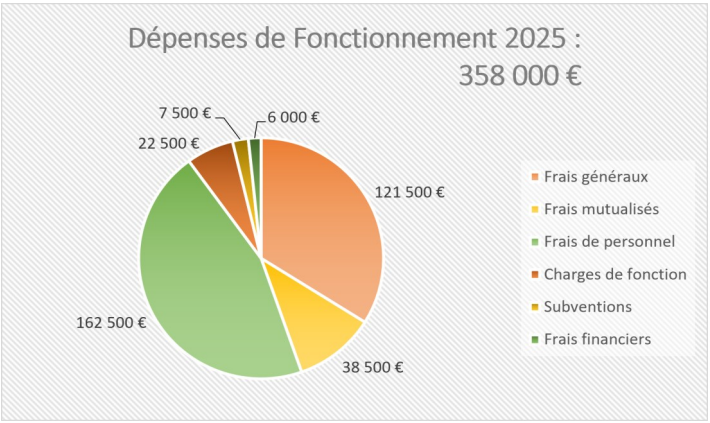
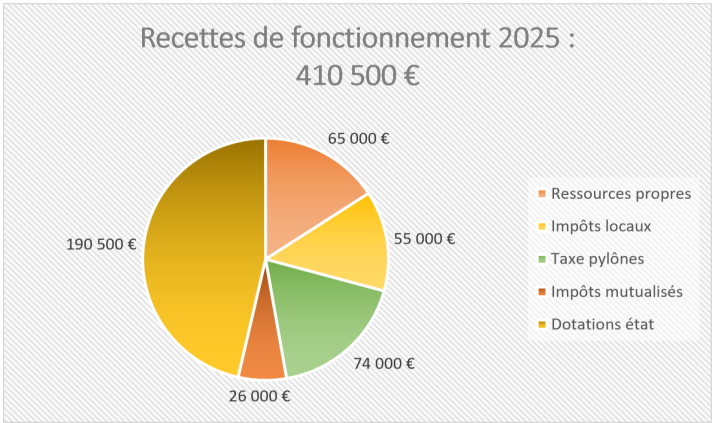
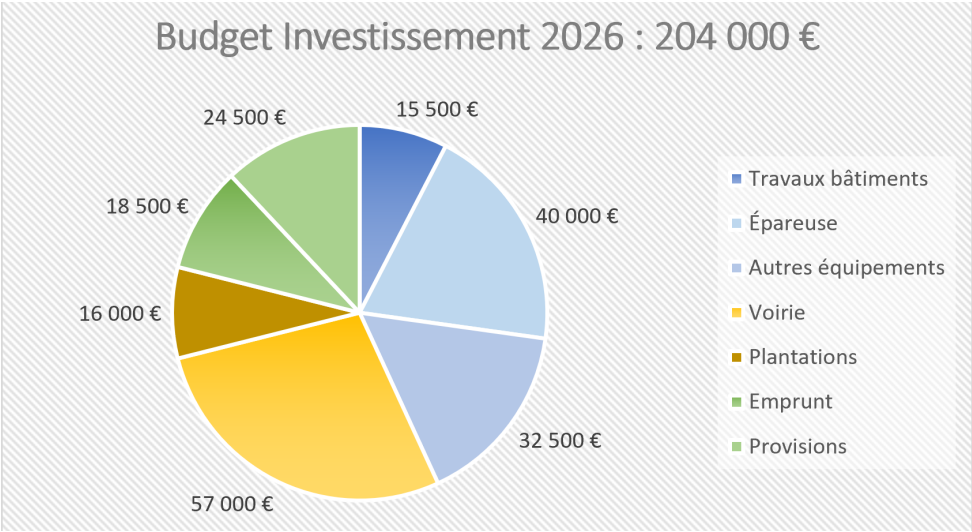
fêtes sur encore 8 ans). La santé financière de la commune est très bonne et est de nature à permettre de financer des projets pour le futur.

Le budget de fonctionnement 2026 (le maximum qu'il est possible de dépenser) est de 426 000 € (+ 4%). La structure des dépenses a été maintenue, en tenant compte de certaines augmentations de coûts (exemple : l'énergie). Cela dégage quand même 16 000 € pour l'investissement.

Les dépenses d'investissement programmées se trouvent dans le schéma ci-dessous. Côté investissement il a été

programmé à nouveau 57 000 € sur la voirie, et 15 500 € de travaux sur les bâtiments. S'ajoutent 16 000 € de plantations forestières communales et 72 500 € d'équipements nécessaires, dont 40 000 € pour une épaveuse neuve, l'ancienne n'étant pas réparable. Un emprunt de 32 000 € est prévu pour cette épaveuse pour garder des marges de financement. Cela permet de faire des provisions (24 500 €) en vue de projets plus ambitieux les années suivantes comme un aménagement général du bourg et de la mairie qui reste à étudier.

Laurent Teyssendier



AGENDA DES « ESTIVITES »

Samedi 11 juillet

Palisse célèbre le lancement de la 30^e édition du Festival Millesources Haute Dordogne

17 h 30 : accueil des invités (**Salle polyvalente de Palisse**)

18 h : lancement officiel de la 30^e édition du Festival Millesources Haute Dordogne - du 15 (ou 11) juillet au 23 août - présentation de **Nathalie Yéramian**, directrice artistique, accompagnée du guitariste néerlandais **Wim Hoogewerf**, musicien de renommée internationale.

À partir de 20 h 30, place à la fête et à la musique dans le bourg. Gratuit.

Des tables et chaises seront mises à disposition pour vos éventuels pique-niques.

Concert de jazz en plein air avec la compagnie **Du souffle aux cordes**, menée par la clarinettiste corrézienne d'adoption, **Marie Estrade**. Clarinettiste, chanteuse et conteuse, **Marie Estrade** navigue entre jazz, swing et jazz manouche.

Venez partager ce moment festif et convivial, qui marquera le lancement d'une édition anniversaire riche en découvertes musicales, en rencontres artistiques et en émotions.

23 h : La soirée se clôturera par le traditionnel **feu d'artifice** offert par la commune.



Vendredi 24 juillet

Boys Band Baroque et Parquet Sauvage

Dans le cadre des Granités organisés par Haute-Corrèze Communauté – Gratuit

15h : Boys Band Baroque (jeune public) – **Compagnie Courcikovoi**

18h : balade découverte de la commune et de son église

19h : Boys Band Baroque - **Compagnie Courcikovoi** (trio d'acrobates un peu musiciens surtout circassiens)

20h : Parquet Sauvage – **La Roulotte Ruche** (Une fanfare colorée qui vous emmène dans un bal improvisé, un peu trad, un peu groove mais surtout festif)
Buvette (Société de chasse de Palisse) et petite restauration (Association Vagabunda) sur place.

Mardi 11 août

20h30 : **Concert Millesources et Dordogne**
- Eglise de Palisse - *Détails à venir*

Mercredi 19 août

Ecrevissade avec Viv'eau Vianon

Pour les participants à la Journée Pêche aux écrevisses, apéro et repas partagé le soir.

*Événement soumis aux aléas climatiques.
Programme plus complet et précis à venir.*

BILLET D'HUMEUR

Ce n'est pas en tant que maire que je m'adresse à vous mais en tant qu'organisatrice d'événements sur la commune.

Après qu'une animation ait eu lieu (trop rarement, il est vrai) combien de personnes m'ont demandé : « C'était bien ? Il y avait du monde ? Est-ce qu'untel est passé ? Il paraît que... ». Et combien d'autres ont critiqué sans avoir pointé le bout de leur nez !!!

Il serait tellement plus simple et plus agréable pour les organisateurs que ces curieux se rendre compte par eux-mêmes.

Quant aux critiques, elles seront bien mieux acceptées en discussions réelles et non en « on m'a dit que... » et elles peuvent souvent donner lieu à des améliorations et innovations.

Pour mémoire je vous rappelle que le Comité des Fêtes est en sommeil. Les bénévoles, de plus en plus rares, ayant œuvré durant plusieurs années n'ont pas trouvé l'enthousiasme de continuer. Un appel à candidature est lancé à tous ceux et celles qui seraient intéressés.

Participation citoyenne :

Si vous souhaitez participer à la rédaction de ce Journal, pour partager vos passions, des souvenirs..., n'hésitez pas à nous envoyer vos articles, des photos de vos réalisations... à l'adresse mail suivante :
mahieherteman@gmail.com



Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le 16 juin dernier. Merci à toutes et tous pour votre participation à ce moment convivial et gourmand.

Notre jeunesse, notre avenir

Parce que notre jeunesse est notre avenir, nous avons décidé de mettre nos enfants à l'honneur : présentation de 2 jeunes engagés chez les JSP, retour sur les activités extra-scolaires entrant dans le projet d'école et en bonus, une recette suggérée par les enfants pour utiliser la menthe qui envahit votre jardin (comme celui de l'école) !

Retour rapide sur l'année scolaire 2025-2026

Effectif : 16 élèves à Palisse et 14 à Lamazière-Basse

Enseignants : Raphaël BRESSON à Palisse - Elsa-Flore CHRISTOPHE puis Pierre BONHOMME à Lamazière-Basse

- **Ecole et cinéma** : 3 films visionnés au Paradisio de Neuvic en relation avec les apprentissages scolaires pour les élèves de Palisse et 2 pour ceux de Lamazière-Basse

- **Rencontre** dans les 2 écoles avec la **comédienne** de la compagnie Oscar et Molière, suivie d'un spectacle.

- Poursuite dans les deux écoles du **jardin/potager**

- **Projet artiste** avec résidence d'artiste : « L'esprit de la ruche » en collaboration avec HCC et les Vergers de Lamazière. Les écoles ont accueilli la Compagnie Todo Controlado. Ateliers autour du mime, jonglage et marionnettes. Spectacle en restitution du travail sur le thème de la préservation de la biodiversité représenté ici par les abeilles.

- **Danses traditionnelles** : Les enfants apprennent les danses traditionnelles pour le bal de l'USEP et la fête de fin d'année.



- **Education physique et sportive** : L'école de Lamazière-Basse a participé au Printemps des maternelles avec 8 ateliers d'athlétisme et course d'orientation. Les élèves de l'école de Palisse ont validé les blocs 1 et 2 de « Savoir Rouler à vélo ».

- **Sorties culturelles** :

Un cycle d'interventions autour du « patrimoine de l'eau » a été organisé avec Pays d'Art et d'Histoire (Patrimoine de l'eau à Palisse) et visites des Moulins du Deiro et du barrage de l'Aigle.

Une **rencontre musicale** organisée par Nathalie Yeramian (Association Ameli – Millesources et Dordogne) a permis aux enfants de palisse de rencontrer 3 musiciens classiques et de découvrir leurs instruments.

Opération « Cet été je lis » : Les enfants de Palisse emprunteront un ou plusieurs livres à la bibliothèque.

ARS : 7 enfants fréquentent l'**atelier théâtre** et ont présenté leur spectacle basé sur « le Vol du Louvre » à la fête de fin d'année.

- **Hygiène et sécurité** : Programme « **EXPLO'SANTE** » proposé par la Ligue contre le Cancer. L'école de Palisse s'est engagée sur ce programme de prévention de 3 ans.

- **Mémoire** : Participation active aux **cérémonies** du 8 mai et du 11 novembre.

Cocktail frais à la menthe du jardin

Ingrédients (20 personnes) :

Menthe marocaine (50 feuilles)

Eau gazeuse : 3 litres

Citrons verts : 20 cl

Pulco citron jaune : 25 cl

20 glaçons

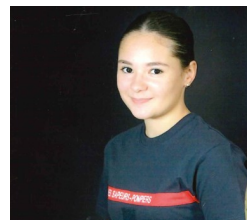
Préparation :

Cueillir la menthe et retirer les feuilles délicatement. Laver et écraser la menthe, presser les citrons verts avec un presse-agrumes et mélanger le tout. Ajouter le Pulco et les glaçons dans votre récipient. Mettre au frais dans votre réfrigérateur pendant 2 heures. Rajouter l'eau gazeuse bien fraîche.

Vous pouvez enfin déguster votre cocktail rafraîchissant !

Témoignage de Louane, 17 ans

« Il y a 3 ans, en 2023, je suis rentrée au Centre de secours et d'incendie de Neuvic, en tant que Jeune Sapeur-Pompier.



J'avais déjà entendu parler des JSP grâce à des copines, elles faisaient partie de la 1^{re} promotion, en 2021. Jusqu'aux sélections au mois de juin 2023, j'avais beaucoup de doutes et d'appréhension car je ne savais pas dans quoi je m'embarquais... En effet, les premiers cours ne se sont pas avérés faciles, mais grâce au cadre, à mes camarades et aux formateurs, mon temps d'adaptation a été plutôt rapide. La première année était celle des découvertes, premières cérémonies, premières manœuvres, certaines fois plus difficiles que d'autres mais toutes ces difficultés nous poussent à faire toujours mieux. En entrant chez les JSP, je cherchais à me dépasser mentalement et à avoir plus confiance en mes capacités. En passant les sélections, lorsque j'avais 14 ans, je ne me doutais pas que tout cela allait devenir bien plus. Aujourd'hui, je comprends que le métier de pompier pourrait devenir le mien. Venir en aide aux populations isolées est une des principales causes de cet engagement. »

Rencontre avec Giovanni, 13 ans, JSP à Ussel.

Il a bien voulu répondre à nos questions.

Pourquoi as-tu décidé de devenir Jeune sapeurs-pompier ?



« Pour pouvoir aider les personnes en difficultés et apprendre les différentes possibilités de leur venir en aide dans plusieurs circonstances. »
Qu'est-ce qui t'a donné envie de continuer ?
« Cela m'a permis de découvrir beaucoup de choses. Durant ma première année j'ai appris, le respect, la cohésion, le savoir-faire et savoir vivre en groupe. J'ai aussi appris le garde-à-vous, les camions et leur utilité et les différents grades. »

Souhaites-tu continuer après ?

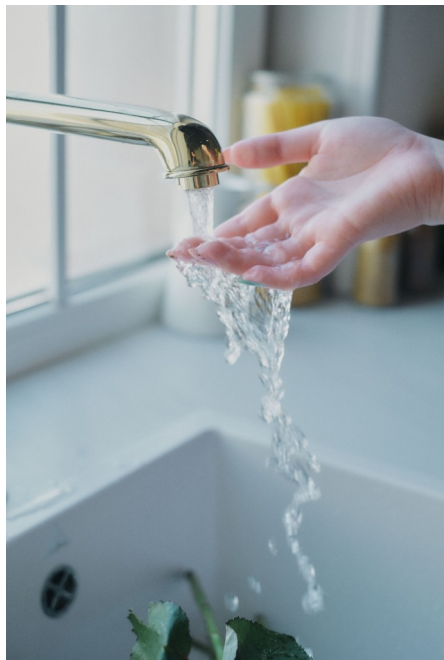
« Oui car je voudrais devenir par la suite pompier volontaire mais je ne sais pas encore dans quelle spécialité m'orienter. »

Comment ce sont passées tes premières commémorations avec les sapeurs-pompier ?

« J'ai trouvé ça très impressionnant et j'étais un peu stressé car quand on regarde et quand on participe c'est très différent. »

Histoire d'eau - Transfert de compétences au Riffaud. Explications

Comme vous avez pu vous en rendre compte nous avons confié au Syndicat du Riffaud la gestion du réseau d'eau et d'assainissement collectif (l'assainissement individuel restant compétence de la Communauté de Communes).



Cette décision a été prise suite à la « Loi NOTRe » qui devait supprimer aux

communes le droit de gérer seule leurs réseaux à partir de Janvier 2026. Si cette obligation a été abrogée en Septembre 2025 il y a de grandes chances qu'elle revienne sur le devant de la scène dans peu de temps et que les communes qui resteraient seules auraient de grandes difficultés à obtenir les subventions nécessaires aux travaux qui seront bientôt obligatoires sur les réseaux.

Le syndicat du Riffaud, syndicat de proximité, comprend 11 communes aux alentours et nous permettra, à terme, d'envisager ces travaux importants par la mutualisation des moyens. Il nous permettra aussi de réaliser les analyses rendues obligatoires de grande ampleur (notamment les secteurs, définis suite au schéma directeur, éventuellement touchés par des CVM - Chlorures de vinyle monomère). Il est composé de professionnels de l'eau et surtout d'hommes de terrain qui ont à cœur l'amélioration du réseau et non le remplissage des poches des actionnaires des importantes sociétés privées.

Vous avez cependant noté une

augmentation sur votre facture. Cela est dû à une harmonisation progressive des tarifs sur les communes adhérentes ainsi qu'au fait que les attributions des subventions provenant des agences de l'eau ne seront plus distribuées en-dessous d'un certain tarif (2 € le m³ – abonnement compris, calcul réalisé sur une consommation moyenne annuelle de 120m³).

Dans un premier temps la mairie reste votre interlocuteur et fera le lien avec le Riffaud. Notre personnel municipal continue à traquer les fuites, effectuer les réparations, avec, au besoin, l'aide des agents du Riffaud, via une convention de mise à disposition du personnel (d'une durée temporaire de 3 ans) qui pourra être renouvelée ou modifiée à terme.

NB : pensez à renvoyer les documents que vous avez reçus au Riffaud, notamment si vous souhaitez être mensualisés dès 2027. Pour information, afin d'harmoniser les dates des relevés des compteurs avec le Riffaud, la tournée de relève des consommations de cette année commencera un mois plus tard.

Un petit rappel sur le bruit... pour profiter de la Corrèze en toute tranquillité

Avec les beaux jours, la Corrèze retrouve tous ses habitants... et ses maisons secondaires qui reprennent vie. Entre deux week-ends ou quelques jours de vacances bien mérités, l'envie est grande de sortir la tondeuse, la perceuse ou le taille-haie pour entretenir son petit coin de paradis. Et ça se comprend !

Mais pour que chacun profite pleinement du calme corrézien, un petit rappel des règles s'impose. Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils bruyants sont autorisés uniquement à certains horaires :

- **En semaine** : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- **Le samedi** : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **Le dimanche et les jours fériés** : de 10h à 12h

En dehors de ces horaires... les outils aussi doivent se reposer !

Plus largement, tout bruit excessif, répétitif ou prolongé pouvant gêner le voisinage est interdit, **de jour comme de nuit**. Autrement dit : même en plein après-midi, une activité trop bruyante peut poser problème.

Alors oui, entretenir sa maison est important — surtout quand on a peu de temps — mais respecter ces quelques règles, c'est aussi faire preuve de bon sens et de convivialité. Un peu d'organisation, un soupçon de patience... et beaucoup de respect du voisinage.



Nos conseils pour des travaux (presque) silencieux

- **Privilégiez les outils électriques** (moins bruyants que les thermiques).
- **Utilisez des écouteurs** si vous écoutez de la musique en travaillant.
- **Informez vos voisins** à l'avance : *"Bonjour, je fais des travaux samedi matin, désolé pour le bruit !"*
- **Évitez les heures de repas** (12h-14h) et les soirées.

NB : Certains professionnels (Travaux publics, travaux forestiers, agriculteurs...) ont l'autorisation de commencer leurs activités plus tôt ou finir plus tard et peuvent obtenir des dérogations ponctuelles, notamment en période de sécheresse (pour éviter tout incendie).

Infos pratiques



Horaires de la mairie :

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Mercredi de 8h30 à 12h30

Vendredi : sur rendez-vous

Tél. 05.55.95.97.15 - Mail : mairie-palisse19@wanadoo.fr

Urgences : 06.87.35.17.53



Horaires de L'agence postale communale :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h - Tél. 05.55.95.85.64

Si vous souhaitez continuer à bénéficier de ce service de proximité, notamment pour pouvoir récupérer vos colis en cas d'absence, merci d'y confier vos envois !

ETAT CIVIL DEPUIS 2023

Naissances

2023

Yhurgenn GALLIEN
Loevann JOUVE
Ange PINARD
Selim ROUSSEUX

2024

Awa DEMBELE
Candice PLANCHAT-MAS

2026

Siham PINARD

Mariages

2023

Jonathan GALLIEN et Camille HANNEDOUCHE

2024

Antoine DELAUME et Mathilde BLONDEL
Bastien VENNAT et Pauline HANNEDOUCHE

Décès

2023

Sylvie BOURDAIN
Marie-France PERS
Ludo GEENS
Maurice CHADEYRON

Décès suite

2024

Simone FEYDEL
Alain MAGNAUDEIX
Patrick BOURDAIN

2025

Jacqueline CHASTAGNER

2026

Jean-Pierre GIRON
Christiane DECARROUX

Nouveaux arrivants depuis 2023

AUMONT

M. et Mme CODER Bruno et Mylène
M. et Mme COTELEA Andrei et Ana
M. PLANCHAT Quentin et Mme MAS Elodie

LESTRIER

M. ARGIBAY Florian et Mme PETIT Sophie
Mr et Mme DUBOIS Jean-Louis et Isabelle
Mme RAMEL Florence

LE FEYDEL

Mme GAYE Francine

CHARRENEUVE

M. et Mme SBALCHIERO André

AREIL

M. MESTRE Christophe

LE BOURG

M. NAULEAU Jean-Francois

PALISSE HAUTE

M. NICHOLOV Théodore

PINCHELMORT

M. et Mme PAPIN Rémy et Vanessa

LA PEYRUDE

Mme VOIZARD Kristel

LES PLAINES – CAMPING LES SAPINS DE CORREZE

M. et Mme CHINDAMO Lionel et Julie

SOUSTRAS

Mme CORNELISSEN Léonie
Mme DOUET Héloïse – M. LEBIHAN Julien
M. LEGALL Samy
M. et Mme GERBAUD Sylvain et Davye
M. PAIROUX Jacques
M. et Mme TONNELIER Julien
M. LE BOT Laurent

MALSAGNE

M. DELARCHE Laurent et Mme DERVILLIERS
Céline